

CHARTRE D'ENGAGEMENT

Rappel du dispositif Les Entrep'

Le programme Les Entrep' est un dispositif d'entraînement terrain, basé sur la pédagogie « *Learning by doing* ». Il repose sur l'engagement bénévole d'experts, de professionnels et de chefs d'entreprise. Au cours des 5 mois d'apprentissage et de parcours terrain, les organisateurs mettent à disposition de l'équipe gratuitement :

- Des outils pour « faire » : ressources pédagogiques et cours en ligne, workshops...
- Un encadrement de chefs d'entreprise (parrains) et d'experts de l'accompagnement à la création d'entreprise (coachs).
- Un réseau de professionnels et d'experts dans leur domaine.
- Une organisation efficace pour les évaluations finales et la soirée de clôture.

Modalités de fonctionnement durant l'accompagnement de l'équipe

Engagements du coach :

- Être présent à la soirée de lancement du programme
- Rencontrer l'équipe 1 fois par mois (soit 5 fois minimum), l'accompagner méthodologiquement sur son projet :
 - ✓ Evaluer l'état d'avancement du projet,
 - ✓ Encourager l'équipe à tester son projet « hors les murs », sur le terrain,
 - ✓ Evaluer la motivation au sein de l'équipe, l'aider à chercher des solutions.
- Suivre les demandes de certification individuelle.
- Faire un reporting auprès du coordinateur et du parrain après chaque rendez-vous avec l'équipe.

Engagements du chef d'entreprise, parrain d'une équipe :

- Être présent à la soirée de lancement du programme
- Rencontrer l'équipe une fois par mois, de préférence au sein de son entreprise :
 - ✓ Enrichir le projet de l'équipe en partageant ses connaissances et ses expériences,
 - ✓ Apporter pragmatisme et réalisme,
 - ✓ Encourager l'équipe à confronter son projet au terrain/ à la réalité du marché,
 - ✓ Ouvrir son carnet d'adresses à l'équipe.
- Contribuer à la démarche de certification individuelle avec le coach.

Engagements de l'équipe :

- Prendre l'initiative de la rencontre mensuelle, planifier les futures rencontres dès le premier rendez-vous, préparer la rencontre et être professionnel,
- Informer le coach de toute difficulté rencontrée entre les membres de l'équipe, ou de tout événement pouvant perturber son parcours dans ce programme,
- Informer le parrain en temps et en heure, et par tous les moyens, de tout contretemps pour les rencontres mensuelles ;
- Respecter la procédure d'inscription aux workshops du campus, et faire en sorte que chaque membre de l'équipe ait participé à au moins 4 workshops,
- Être présent devant le jury final et défendre son projet,
- Être présent à la soirée de clôture.

Si l'équipe ou l'un de ses membres souhaite quitter le programme :

- ✓ En informer le coach et la coordination locale en temps et en heure.
- ✓ Motiver cette décision devant les organisateurs du programme.

Obligation de confidentialité

L'obligation de confidentialité concerne les informations présentées oralement ou à l'écrit par les étudiants (propriétaires de leur concept) au cours de tout entretien. Les destinataires s'engagent pour toute information confidentielle communiquée oralement ou par écrit à :

- a) Ne pas divulguer ni transmettre à un tiers, directement ou indirectement, tout ou partie desdites informations,
- b) S'abstenir de toute exploitation directe ou indirecte desdites informations, sauf pour l'objet du présent accord,
- c) Ne déposer ou faire déposer, en son nom ou au nom de tiers, aucune demande de titre de Propriété Industrielle protégeant et/ou mentionnant lesdites informations,
- d) S'interdire toute action qui, d'une façon générale, pourrait nuire à la protection du secret sur les informations.

L'obligation de confidentialité du signataire prend effet à compter de sa signature et aura une durée de 2 ans à partir de la communication de ladite information confidentielle. Une autorisation écrite des étudiants (propriétaires) peut cependant mettre un terme au présent engagement de confidentialité.

L'ANLE garantit la propriété intellectuelle aux étudiants porteurs d'une idée ou d'un projet (de tout signe distinctif : dessins, marques, modèles, technologies, rédactionnels...).

L'ANLE garantit l'entière confidentialité sur les supports et documents qui lui sont confiés.

Fait en 3 exemplaires, un pour chacune des parties

A,

Date :

Les membres de l'équipe, sur le campus de

.....

.....

.....

.....

.....

Signature de chaque membre de l'équipe précédée de la mention « **Lu et approuvé** » :

Le coach

*NOM/ Prénom
Organisme/Société*

Signature du coach :

Le parrain

*NOM/ Prénom
Organisme/Société*

Signature du parrain :